EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2016-251

Séance publique du

20 juin 2016

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence Président du Conseil de Territoire du Pays d'aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160620-lmc189910-DE-1-1
Date de signature : 20/06/2016
Date de réception : jeudi 23 juin 2016

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture
des Bouches-du-Rhône

POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:
- ACTE SIGNÉ √
- COMPTE RENDU AFFICHÉ √
- ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ √

Ville d'Aix-en-Provence

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le. 20 juin 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de- Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/06/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGEY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.
Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:
Madame Christine BERNARD à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Danièle BRUNET à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaelle LENFANT, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Charlotte BENON, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Irène MALAUZAT à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Liliane PIERRON à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :
Madame Souad HAMMAL.
Secrétaire : Stéphane PAOLI

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

Direction Générale des Services
Direction Secrétariat Général

Nomenclature : 5.2
Fonctionnement des assemblees

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 20 JUIN 2016

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Je porte à votre connaissance la liste des actes accomplis dans le cadre des délégations permanentes accordées au Maire par le Conseil Municipal (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) et des autorisations de signatures accordées aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux (article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) par délibération DL.2014-3 du 28 avril 2014 modifiée par la délibération n° DL.2015-571 du Conseil Municipal du 15 décembre 2015.

En matière d'autorisation d'ester en justice :
D.2016-319 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MME NADINE OLMO - RESSOURCES HUMAINES - ANNULATION DU REFUS D'IMPUTABILITE A UN ACCIDENT DE SERVICE - TA 16/163

D.2016-320 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A M. VALENTIN HUC-DEBAT - URBANISME - ANNULATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE DU 10 AOUT 2015 ACCORDE A LA SCI GP QUACH - TA 16/153

D.2016-321 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A LA SOCIETE CULTURESPACE - OFFRE DE CONCOURS TRAVAUX SUR L'HOTEL DE CAUMONT - REQUETE EN ANNULATION DU TITRE DE RECETTES 2410 DU 11 DECEMBRE 2015 - TA 16/168

D.2016-322 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A L'ETABLISSEMENT "60 DEGRES", GERANT M. AURELIEN CHAPEAU, SITUE 6 RUE PAUL BERT A AIX-EN-PROVENCE - OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC - INFRACTION - REFERE - TGI 16/175

D.2016-323 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A L'ETABLISSEMENT "SNACK DJERBA", GERANT MME GONCALVES DE BARROS, SITUE 14 RUE RIFLE RAFLE A AIX-EN-PROVENCE - OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC - INFRACTION - REFERE - TGI 16/176

D.2016-324 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A L'ETABLISSEMENT "le bistrot3, GERANT M. NEIDIL BOURRAS, SITUE 10 AVENUE DE TOULOUBRE A AIX-EN-PROVENCE - OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC - INFRACTION - REFERE - TGI 16/177

D.2016-325 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A L'ETABLISSEMENT "EN HAUT DU COURS", GERANT M. TAREK HAJI, SITUE 2 RUE LACEPEDE A AIX-EN-PROVENCE - OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC - INFRACTION - REFERE - TGI 16/178

D.2016-327 -DÉFENSE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'AFFAIRE L'OPPOSANT À MME RACHEL MARTELLI ÉPOUSE PORTALIS - TA N° 1603296-2 DU 12/04/2016 - RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR CONTRE DÉCISION IMPLICITE DE REJET DU 18/02/2016 OPPOSÉE À UNE DEMANDE DE DÉLIVRANCE DE CERTIFICAT ATTESTANT DE L'OBTENTION D'UNE DÉCLARATION TACITE DE NON OPPOSITION À DP EN DATE DU 22/05/2015 - TA 16/187

D.2016-329 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A LA SAS LA PAUSE AIXOISE, ETABLISSEMENT "O'SHANNON" - OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC - APPEL DU JUGEMENT RENDU LE 24 MARS 2016 PAR LE JUGE DE L'EXECUTION - CA 16/190

D.2016-330 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A M. DIDIER GANDON - ACCIDENT DE SERVICE - REFERE-EXPERTISE - TA 16/189

D.2016-381 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A LA SAS CHOCOMAIX - REFERE PREVENTIF AVANT TRAVAUX - DESIGNATION D'UN EXPERT - TGI 16/198

D.2016-384 -DÉFENSE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'AFFAIRE L'OPPOSANT À LA COPROPRIÉTÉ 29 RUE CARDINALE ET M. LUDOVIC ROUSSEAU - TA N° 1602180-2 - RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR CONTRE ARRÊTÉ DE NON OPPOSITION À DÉCLARATION PRÉALABLE N° 13001.15J0777 DÉLIVRÉE À M. ROUDY LE 14 JANVIER 2016 À AIX-EN-PROVENCE - TA 16/188

D.2016-385 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A M. OLIVIER GILLAIN - TA 1603160-2 - RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR CONTRE ARRETE DE REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN DATE DU 30 OCTOBRE 2015 - TA 16/202

D.2016-386 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A M. THIERRY LANCON - TA 1603369-2 - RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR CONTRE ARRETE DE REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN DATE DU 19 OCTOBRE 2015 - TA 16/200

D.2016-387 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A M. PIERRE COLOMBO - CE 344206 - POURVOI EN CASSATION CONTRE L'ORDONNANCE DU 30 SEPTEMBRE 2015 DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE AYANT REJETE LA

REQUETE TENDANT A L'ANNULATION DE L'ARRETE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DU 28 MARS 2014 - CE 16/203

D.2016-388 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A LA SCI DE LA BLAQUE - TA 1602820-2 - RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR CONTRE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DL-2016-349 DU 23 JUILLET 2015 - TA 16/179

D.2016-389 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MME ROSE DOSSETTO-BONZI - TA 1602826-2 - RECOURS CONTRE L4ARRETE DE REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2015 - CHEMIN DU SERRE AUX MILLES - TA 16/180

D.2016-390 -DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À LA SOCIÉTÉ PITNEY BOWES - REQUÊTE EN ANNULATION DÉCISION DE RÉSILIATION POUR FAUTE DU 2 FÉVRIER 2016 - TA 16/196

D.2016-391 -DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A M. ROGER SEARD - REFERE-EXPERTISE MEDICALE - CHUTE SUR LA VOIE PUBLIQUE - TA 16/205

En matière d'emprunt :

En matière de création de régie :

En matière d'acceptation de dons :
D.2016-326 -ACCEPTATION DES DONS JANVIER ET FEVRIER 2016 - RÉGIE DE RECETTES "COMPLEXE ANIMALIER DE L'ARBOIS"

En matière de renouvellement d'adhésion :
D.2016-331 -RENOUVELLEMENT POUR L'ANNEE 2016 DE LA COTISATION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE POUR L'ADHESION A L'UNION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS DES INTERCOMMUNALITES DES BOUCHES-DU-RHONE

D.2016-332 -RENOUVELLEMENT POUR L'ANNEE 2016 DE LA COTISATION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A L'ASSOCIATION FRANCE URBAINE (FUSION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE ET DE L'ASSOCIATION DES COMMUNAUTES URBAINES ET METROPOLES DE FRANCE)

En matière de préemption :
D.2016-328 -PREEMPTION PAR LA VILLE EN DATE DU 22 MARS 2016 DU LOGEMENT DE LA SCI STOFY, GERANT M. ROSSI, SIS RESIDENCE LES FACULTES (LOTS 146, 595, 731, 779 ET 913) - SAISINE DU JUGE DE L'EXPROPRIATION - TGI 16/185

D.2016-368 -RESIDENCE LES FACULTES - DECISION DE PREEMPTION - VENTE DURAND CHRISTIAN (Lot 464)

D.2016-369 -RESIDENCE LES FACULTES - DECISION D'ACQUISITION VENTE REDJDAL (Lots n° 910 et 170)

En matière de conclusion et de révision du louage de choses :

En matière de délivrance et de reprise des Concessions dans les Cimetières :
D.2016-318 -RÉTROCESSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2016-333 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2016-334 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2016-335 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2016-336 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2016-337 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2016-338 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2016-339 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES

D.2016-340 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2016-341 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2016-342 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN

D.2016-343 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2016-344 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE LES MILLES.

D.2016-345 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2016-346 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2016-347 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE LUYNES.

D.2016-348 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-349 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-350 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-351 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE LES MILLES.

D.2016-352 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2016-353 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-354 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-355 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-356 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE LES MILLES

D.2016-357 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2016-358 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-359 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-360 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-361 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-362 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-363 -ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-364 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-365 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-366 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-367 -RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-370 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-371 -ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE LES MILLES

D.2016-372 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIERE SAINT PIERRE

D.2016-373 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIERE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-374 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIERE SAINT PIERRE

D.2016-375 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIERE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-376 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIERE SAINT PIERRE

D.2016-377 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIERE LES MILLES

D.2016-378 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIERE DU GRAND SAINT JEAN

D.2016-379 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIERE SAINT PIERRE

D.2016-380 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIERE LES MILLES

D.2016-382 -RÉTROCESSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

D.2016-383 -CESSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES

Je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir :

- PRENDRE acte du présent rapport.

DL.2016-251 - INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.Ont signé
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/06/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»